

Le bâtiment, implanté sur une parcelle de 5200 m², est prévu dans le respect du paysage remarquable dans lequel il s'insère. Sa conception s'inscrit dans la transition écologique avec l'utilisation de matériaux bio-sourcés, la création d'une chaufferie-bois et la récupération des eaux de pluie. Un soin particulier est apporté aux abords, aire de pique-nique et parking.



Esquisse du projet (Chabal Architectes)

Ô la belle vitrine !

Le projet de la Maison de pays Trièves a été présenté en réunion publique le jeudi 21 mars à Clelles, commune d'implantation* de cet équipement original à vocation économique et touristique. Ouverture des portes début 2026 ! *Zone d'activités de la Croizette.

Le président de la CCT, Jérôme Fauconnier, la vice-présidente en charge du tourisme, Fanny Lacroix, et Alain Roche, maire de Clelles, ont accueilli un public nombreux aux côtés de Marie-France Poulat, présidente de l'association « Pour une maison de pays Trièves ». Cette dernière a rappelé que des producteurs et des artisans du Trièves travaillent sur ce projet collectif depuis 2017 en partenariat avec la CCT. Afin de structurer le groupe, la chambre d'agriculture les accompagne depuis juillet 2018 et cela a donné lieu à la création d'une association en janvier 2020. Cette association devrait se transformer en SARL afin d'assumer la gestion du futur magasin de producteurs locaux (alimentation et artisanat) d'une surface de plus de 200 m². L'idée est de donner au plus grand nombre une belle image d'un territoire aux multiples atouts touristiques et d'élargir une clientèle pour les produits du Trièves. Un premier prévisionnel table sur 87 % de clients de passage. « La situation de cette maison de

pays en bordure de la RD1075 est un atout majeur. Je rappelle qu'elle enregistre près de 18 000 véhicules par jour en été. Notre objectif est de capter les personnes qui utilisent cet axe pour rejoindre le sud de la France en leur proposant une halte agréable et utile. En complément de la vente, nous prévoyons de présenter aux visiteurs les multiples savoir-faire avec des animations et des démonstrations » explique Marie-France Poulat. « Aujourd'hui, rien n'est figé. J'invite tous les producteurs et artisans locaux intéressés par le projet à venir nous rencontrer. Nous ne sommes pas dans une logique de premier arrivé premier servi ! Le projet est collectif y compris pour réfléchir à la manière dont tous ensemble nous pourrions créer une dynamique permettant aux producteurs locaux de mieux distribuer leurs marchandises au niveau de l'agglomération grenobloise. » Un salarié est prévu au démarrage début 2026, puis trois afin de proposer une ouverture 364 jours par an de 10h à 19h. 120 m² sont réservés à l'Office de tourisme de la CCT pour un accueil généraliste. Une salle

immersive sera accessible pour découvrir des projections et utiliser des lunettes holographiques. Un espace d'exposition permettra de mettre en avant le Trièves à travers ses paysages, son patrimoine, son agriculture, etc... Fanny Lacroix a expliqué que ce lieu constitue une première porte d'entrée pour inciter les visiteurs à découvrir les villages et les différents points d'information touristiques portés par les communes et les sociaux professionnels. Elle a rappelé également que l'Office du tourisme travaille avec un conseil d'exploitation au sein duquel ces sociaux professionnels apportent leurs idées et leurs regards. « Ils ont été informés de la création de cette Maison de pays qu'ils trouvent positive. »

Des réactions ?

Les questions des habitants présents à la réunion publique ont d'abord évoqué le sujet de l'énergie solaire et des déplacements doux. L'installation de panneaux photovoltaïques sur des ombrières extérieures a été confirmée. Le maire de Clelles a rappelé la création future par le Département d'un rond-point au carrefour Grenoble-Clelles-Chichilienne. Plus loin, un passage souterrain piéton-cycle est prévu, permettant ainsi de créer une liaison agréable et sécurisée vers le village et ses commerces. Sur ce point, certaines inquiétudes se sont exprimées quant à la perte de clientèle pour les magasins déjà existants. Un regard vigilant sur cette question sera porté. Sont venus ensuite des demandes particulières sur l'embellissement général de la zone de la Croizette, l'installation de jeux pour enfants, la gestion du bruit de la route, et l'accueil des cars touristiques... Le projet ne fait que démarrer (permis de construire en cours) ; ce journal y reviendra régulièrement.



Réunion publique du 21 mars 2024

Coût du projet > 2,37 millions d'euros financés par 80 % de subventions du Département de l'Isère, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'État (en attente de confirmation). L'aménagement et le fonctionnement du magasin sont à la charge des producteurs et artisans associés.